



Etablissement Public Foncier  
de Grand Est

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 25 NOVEMBRE 2020

Délibération N° 027

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2020-2024

**Appel à candidatures  
pour la réalisation de logements aidés**

Le Conseil d'administration de l'Établissement Public Foncier de Grand Est,

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Établissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2020-2024 approuvé les 4 décembre 2019 et 4 mars 2020 pour tenir compte des orientations stratégiques de l'Etat,

Considérant l'intérêt de mettre en place des contractualisations avec les organismes agissant dans la production de logements aidés sur les territoires champardennais et lorrains : bailleurs sociaux (OPH et ESH), organismes de portage foncier dédiés (OFS, Foncière, SEM patrimoniales) et acteurs de l'économie sociale et solidaire, pour répondre aux objectifs de soutien à la production de logement et de mobilisation de l'EPF de grand Est dans le Plan de Relance,

Vu le rapport du Directeur général,

Sur proposition du Président,

- autorise le Directeur général à lancer l'appel à candidatures décrit dans le rapport annexé.

VU ET APPROUVE

Le 30 NOV. 2020

La Préfète de Région,

Pour le Secrétaire Général  
Régionales et Européennes

Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER

Blaise GOURTAY